



École Saint-Philippe

Année scolaire
2025-2026

Voici la liste du matériel scolaire que les élèves de la maternelle 4 et 5 ans devront se procurer en magasin pour la rentrée scolaire :

Veillez conserver précieusement cette liste de fournitures scolaires, car aucune autre liste ne vous sera envoyée.

1	Sac à collation	
1	Gomme à effacer blanche	
2	Crayons de plomb	
1	Boîte de crayons de couleur en bois	
1	Boîte de 16 crayons-feutres lavables à trait large	
1	Taille-crayon avec réservoir de bonne qualité	
1	Couvre-tout	
2	Gros bâtons de colle blanche	
1	Paire de ciseaux droitier ou gaucher (selon l'enfant)	
2	Étuis à crayons assez grands pour ranger colle, crayons...	
1	« Duo-tang » avec attaches parisiennes	
1	Reliure à 2 pochettes à conserver dans le sac à dos pour message école-maison	
1	Cahier à anneaux rigide 2 pouces	
1	Paquet de pochettes de plastiques (environ 10)	
1	Sac à dos suffisamment grand pour y insérer des documents 8 ½ x 11	
1	Serviette ou petite doudou pour que votre enfant puisse s'y étendre.	
Éducation physique		
	Vêtements d'éducation physique dans un sac en tissu, identifié : 1 pantalon, 1 chandail à manches courtes, 1 paire de bas de rechange	
1	Paire d'espadrilles (peut servir pour l'éducation physique) - Il est fortement recommandé de fournir des espadrilles avec une semelle non marquante ou une semelle pâle.	
Anglais		
1	« Duo-Tang » avec attaches parisiennes	
1	Pochette de plastique transparente à trois trous ouverture vers le haut	

Prévoir des vêtements de rechange (chandail, pantalon long, bas et sous-vêtement dans un sac de plastique identifié) qui resteront dans la classe, un accident est si vite arrivé.

*N.B. Certains items pourraient être à renouveler au besoin.
Bien identifier (prénom et nom de famille) TOUT le matériel de votre enfant.*

Une facture pour le matériel périssable et les cahiers d'exercices vous sera acheminée à l'automne.

À la suite du projet de loi n° 12 : Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées, l'école ne peut exiger l'achat de casque d'écoute. Toutefois, par mesure d'hygiène, si vous désirez acheter ce matériel à votre enfant, c'est libre à vous. Nous vous demandons de bien l'identifier.



Bonjour chers parents,

Nous avons déjà très hâte de retrouver vos enfants le **vendredi 29 août prochain**.

Tous les élèves du **primaire** seront attendus dans nos 3 écoles, à compter de 7h55. Le début des cours est à 8h00.

Pour les élèves de la maternelle, vous recevrez bientôt les premières informations concernant la rentrée progressive. S'il y avait des changements à prévoir, vous les recevrez au plus tard le lundi 25 août. **Veillez noter qu'il n'y aura pas de rentrée progressive en maternelle du côté de l'école J.-C.-Chapais, puisque nos élèves connaissent déjà le milieu. L'horaire du primaire s'applique pour eux à ce moment.**

Le 29 août, les enfants vivront une journée régulière dans leur école respective.

Veillez prendre note que **la prise de la photo scolaire se fera le mercredi 3 septembre.**

Pour les journées pédagogiques du début de l'année scolaire, vous recevrez de l'information, par courriel, pour l'inscription au service de garde.

En ce qui concerne le transport scolaire, vous recevrez d'ici la fin août, les informations pour les heures d'embarquement et de débarquement de votre enfant.

Nous vous souhaitons un été reposant en famille.
Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Julie Liguette
Directrice